

LE PROGRAMME D'AIDE PERSONNELLE : PAP

Nature des services offerts

Ce programme (équivalent au PAE des organisations) offre, aux membres de l'ADGSQ, des services de consultation de **première ligne** en rapport avec des difficultés personnelles de toute nature, soient-elles reliées à la vie privée ou à la vie professionnelle de l'individu. Ces services comprennent la référence à d'autres services professionnels et des démarches de consultation de courte durée. Ils sont gratuits et confidentiels.

Les problèmes couverts par le PAP

Voici une brève description des domaines dans lesquels le programme pourrait vous offrir le soutien de ses ressources professionnelles :

Social

- difficultés conjugales
- difficultés familiales
- intervention de crise
- réactions de deuil
- réorientation de carrière
- préparation à la retraite
- autres

Psychologique

- dépression
- anxiété
- stress, surmenage professionnel
- réaction à une maladie chronique
- comportement compulsif
- réactions post-traumatiques

Toxicomanie

- abus ou dépendance de l'alcool
- abus ou dépendance de drogues
- abus ou dépendance de médicaments
- autres

Médical

- problèmes de santé
- consultations spécialisées (ex. :psychiatrie)
- autres

SERVICES DE RÉFÉRENCES

Financier

- planification financière
- planification fiscale
- planification successorale
- autres

Légal

- divorce
- faillite
- criminalité, délinquance juvénile
- autres

Le programme d'aide au personnel de l'ADGSQ est administré par le **Groupe Santé PHYSIMED**, un groupe santé spécialisé où travaillent des professionnels qualifiés dans les domaines mentionnés ci-dessus. Nous avons recours à des professionnels externes dans le but d'assurer une consultation confidentielle et objective. Ces professionnels d'expérience peuvent répondre à la plupart de vos besoins à court terme.

Limites des services offerts

Ces services visent l'individu membre de l'Association et non l'organisation qui l'emploie ou des tiers. Les interventions des consultants sont de courte durée et comprennent un maximum de 5 consultations gratuites par année par membre de l'ADGSQ qui fait appel au programme.

Les interventions de plus longue durée qui s'avèreraient nécessaires suite à l'intervention de première ligne ne sont pas couvertes par ce programme. Elles seraient donc à la charge de l'individu qui les requiert, soit des consultants originaux, soit d'autres personnes.

Modalités et conditions d'accès

Les services sont dispensés par Le GROUPE SANTÉ PHYSIMED. En tout temps, un conseiller est disponible pour vous.

PHYSIMED met à votre disposition un service téléphonique, jour et nuit, 7 jours par semaine pour mieux répondre à vos besoins. Il s'agit tout simplement d'appeler :

1-800-66-SANTÉ ou 1-800-667-2683

Il suffit de vous identifier en mentionnant votre nom, votre appartenance à l'ADGSQ et que vous appelez dans le cadre du PAP. Chaque appel est reçu et traité par un spécialiste en relation d'aide également formé pour intervenir en situation de crise. Selon la nature de votre problème, vous serez donc orienté vers la personne qualifiée pour vous aider.

Confidentialité

La confidentialité est assurée. La crédibilité et le professionnalisme de PHYSIMED reposent entre autres sur la confidentialité absolue de ses conseillers. Ni votre nom, ni l'information sur le contenu de vos consultations ne seront communiqués à l'ADGSQ.